



COLLECTIVITÉS



AGRICULTEURS



PARTICULIERS

PLANTEZ DES HAIES

Bénéficiez d'une aide
technique et financière

PROGRAMME HAIES - novembre 2022 - mars 2023

VÉGÉTAL
local

FONDS POUR L'ARBRE



19 743 ARBRES
EN 2021



CONTACTEZ-NOUS !

Florian LANGLOIS

Tél. : 06 81 57 28 95 ; Mail : flanglois@bvarques.fr

Sandrine LECUYER

Tél. : 06 23 26 96 07 ; Mail : slecuyer@bvarques.fr

Une aide technique & financière

Nous proposons aux particuliers, collectivités, et agriculteurs, pour toute plantation de haie :

- un projet sur mesure en fonction des besoins, de la nature des sols, de la localisation...

- la fourniture d'un kit de plantation arbres, arbustes, protections, paillage biodégradable, tuteurs (la plantation n'est pas prise en charge)

- un financement à hauteur de 70% du montant TTC

- un accompagnement de A à Z

conseil, chiffrage, rédaction d'une convention, réalisation d'une demande de subvention, établissement du bon de commande ...

- la livraison des plants

sur site ou sur un site groupé (possibilité de retrait chez le fournisseur)

Conditions :

- longueur minimale : 100 ml de haie simple ou 50 ml de haie double
- paillage obligatoire avec un matériau biodégradable
- densité de plants : 1 plant par mètre linéaire minimum
- localisation en zone rurale (sauf projets communaux/ intercommunaux)
- règlement des frais de dossier : 50 €

Essences 100% local

Nous avons fait le choix d'un fournisseur qui s'inscrit dans une démarche de production de végétaux dont la provenance locale est garantie.

Nos plants* proviennent des Pépinières Crété, entreprise de la Somme (limite Seine-Maritime) labellisée Végétal local®.

Ce label garantit que les plants sont issus de la collecte en milieu naturel, n'ont pas subi de sélection ou de croisement, et sont naturellement présents dans la région d'origine.

Plus de 40 essences

Noisetier, aubépine, prunelier, cornouiller, chêne... nous vous proposons un large choix d'arbres et arbustes (en fonction des stocks disponibles).

Faire le choix du végétal local, c'est :

- contribuer à la restauration des écosystèmes,
- réintroduire des végétaux adaptés à leur aire géographique...

*L'achat des plants est réalisé par nos soins pour votre compte dans le cadre d'un marché public par l'établissement d'un bon de commande 15 jours avant la plantation.



Sauvons nos haies



Tout un programme

La reconstruction de notre bocage est notre priorité. Depuis 1950, 70% des haies ont disparu en France. Chaque année, depuis 2019, le SMBV Arques mène un programme de plantations sur son territoire.

« Il est nécessaire d'encourager et d'œuvrer à la reconstitution du maillage bocager pour contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau, lutter contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement agricoles, aider à la préservation de la biodiversité et limiter les inondations. », souligne Frédéric Weisz, président du SMBV Arques.

Grâce à ces programmes, plusieurs dizaines de milliers d'arbres sont plantés chaque année.

Pourquoi planter ?

1. Les racines contribuent à la protection des sols. Elles limitent l'érosion et le ruissellement.

2. Les haies contribuent à la qualité de l'eau : les racines ont un pouvoir filtrant et captent certains polluants.

3. Les haies constituent des réservoirs de biodiversité : oiseaux, insectes, reptiles et petits mammifères y trouvent : abris, nourriture & lieux de reproduction.

4. Les haies sont un rempart contre le réchauffement climatique : stockage du carbone, ombrage...

SMBV Arques

7 rue du G^{ral} Leclerc, BP 40
76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 17 55 33
infos@bvarques.fr

www.bvarques.fr

